



Jeu concours de Noël

1. Organisateur du concours

Le concours est organisé par **Grand Châtellerault**

2. Conditions de participation

- Le concours est ouvert à toute personne majeure résidant dans le territoire de **Grand Châtellerault**.
- La participation est gratuite, sans obligation d'achat.
- Pour participer, il suffit de :
 1. Poster en commentaire du post Facebook dédié au jeu-concours sa liste de vœux avec des idées cadeaux disponibles dans les boutiques du centre-ville et la poster en commentaire.
Indiquez bien la nature du cadeau et dans quelle boutique la trouver (exemple : le jeu Dixit au Sens du Jeu ou Une banane à Woldshoes)
 2. Taguer au moins une personne (famille ou ami) qui pourrait vous offrir ces cadeaux.

3. Durée du concours

Le concours se déroule du **5 au 23 décembre inclus** sur la page Facebook de la Ville de Châtellerault.

4. Modalités du tirage au sort

- Un seul commentaire par participant sera pris en compte.
- **Trois tirages au sort seront réalisés**, à raison d'un tirage par semaine, chacun correspondant au lot mis en jeu :
 - Tirage pour le lot de la semaine 50, le mercredi 10 décembre
 - Tirage pour le lot de la semaine 51, le mercredi 17 décembre
 - Tirage pour le lot de la semaine 52, le lundi 22 décembre
 - Chaque tirage désignera **un gagnant**
- Les gagnants seront annoncés en commentaire du post et contactés en message privé.

5. Le prix à gagner

Les cadeaux seront choisis dans la liste de vœux de chaque gagnant, puis acheté dans une boutique du centre-ville ou de Châteauneuf, en présence du gagnant.

Les lots mis en jeu sont les suivants :

- Semaine 50 : un cadeau d'une valeur maximal de 50€
- Semaine 51 : un cadeau d'une valeur maximal de 70€
- Semaine 52 : un cadeau d'une valeur maximal de 100€

6. Modalités de remise du lot

Les gagnants devront récupérer leur lot en personne

Les rendez-vous proposés sont :

- Jeudi 11 décembre avant 16h
- Jeudi 18 décembre avant 16h
- Mardi 23 décembre avant 16h

7. Droit à l'image

En participant, les gagnants acceptent que leur photo puisse être utilisée a des fins de communication par la Ville de Châtellerault.

8. Données personnelles

Les informations transmises dans le cadre du concours seront utilisées uniquement pour son organisation et ne seront pas conservées au-delà de cette finalité.

9. Clause de non-responsabilité

Ce concours n'est ni organisé, ni parrainé, ni sponsorisé par Facebook.

10. Acceptation des règles

La participation au jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Grand Châtellerault se réserve le droit de supprimer toutes participations non conformes ou inappropriées.